

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2014

Présents : Aimé LAMBERT, Jean-Michel TOUCHER, Josette RIMET-MEILLE, André MOUNIER-VEHIER, Claude JOURDAN , Bernard VALLIN, Bernard PELERIN , Olga GRILLOT , Sylvain DHERBASSY, Virginie TERPANT, Mickael GILLIOT

Excusés:

Début de séance = 20h

Secrétaire de séance nommé : Josette RIMET-MEILLE

### **1. Délibération portant sur les indemnités au percepteur**

Chaque année la commune demande le concours du receveur municipal pour assurer une prestation de conseil. Une indemnité lui est attribuée au taux de 100% suivant les barèmes en vigueur.

Vote à l'unanimité de l'ensemble des élus présents

### **2. Délibération portant sur le renouvellement de la convention de mise à disposition de l'agent administratif de Dionay à Bessins**

La convention de mise à disposition de l'agent administratif de Dionay à Bessins prend fin le 30 juin 2014. Le maire propose de renouveler cette convention pour 3 ans.

Vote à l'unanimité de l'ensemble des élus présents

### **3. Délibération portant sur la commission communale des impôts directs (CCID)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Il propose le nom de 24 personnes parmi lesquels la direction général des impôts choisira 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants :

Vote à l'unanimité de l'ensemble des élus présents

### **4. Délibération portant sur l'élection des délégués à la CAO (Commission d'Appel d'Offre)**

Il est demandé par les services administratifs une nouvelle délibération portant sur l'élection des délégués à la CAO.

Les nouveaux délégués sont :

Titulaires :

Sylvain DHERBASSY

Josette RIMET-MEILLE

Claude JOURDAN

Suppléants :

Bernard PELERIN

André MOUNIER-VEHIER

Virginie TERPANT

Vote à l'unanimité de l'ensemble des élus présents

### **5. Délibération portant sur un don**

Le maire donne lecture de la lettre de Mme Monique GHENO qui fait don de 5 000€ à la commune pour la rénovation ou l'entretien de l'église communale.

Acceptation de ce don à l'unanimité de l'ensemble des élus présents

Une lettre de remerciement sera adressée à la bienfaitrice.

**6. Délibération portant sur les modalités des nouveaux branchements sur le réseau d'eau**

Pour une plus grande lisibilité, il est proposé la mise en place d'une nouvelle procédure :

- Il est rappelé que l'entreprise Dumoulin de Chevrières est la seule à intervenir sur le réseau de la commune de Bessins tant pour la mise en place des nouveaux branchements que pour l'entretien du réseau

- Le demandeur devra s'acquitter d'un forfait de branchement de 1 012€ auprès de la commune de Bessins

- les travaux nécessaires au branchement (tranchée, tuyaux etc...) resteront toujours à la charge du demandeur.

Vote à l'unanimité de l'ensemble des élus présents.

**7. Délibération portant sur une convention avec l'AURG (Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise).**

Afin de bénéficier d'une assistance notamment en matière d'urbanisme la commune signe une convention d'assistance avec l'AURG.

**8. Divers**

- Une Information sur les rythmes scolaires sera donné à toutes les familles prochainement.
- Organisation et invitation du pique-nique du 29 juin 2014.

Fin de séance à 22 h 15